

Union régionale des Scop et des Scic Auvergne-Rhône-Alpes

Rapport d'activité

Exercice 2024

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	3
2	VIE DE L'UNION REGIONALE AURA	3
3	ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	33
4	VIE DU MOUVEMENT.....	33
5	PLAN DE DEVELOPPEMENT « Ambition 2022 - 2026 ».....	34
6	LES COMMISSIONS THEMATIQUES,	35

ANNEXES

1. Les coopératives adhérentes en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2024
2. La composition du Conseil d'Administration UR Auvergne-Rhône-Alpes
3. Les membres des commissions
4. Les membres des structures associées
5. Les représentations diverses
6. Les membres des instances de la Confédération

1 INTRODUCTION

Notre rapport de gestion annuel a pour objet de vous présenter nos activités et nos résultats de l'année 2024. Ce rapport s'inscrit dans un contexte économique en mutation, marqué par plusieurs tendances majeures que nous souhaitons rappeler brièvement en introduction :

- **Une croissance économique fragile**, dans un environnement encore incertain, marqué par la persistance de tensions géopolitiques (notamment en Ukraine et au Moyen-Orient), un ralentissement de l'activité mondiale et une consommation intérieure en berne, malgré un reflux progressif de l'inflation en France.
- **La transition écologique et énergétique**, désormais au cœur des politiques publiques et des stratégies d'entreprise, qui impose des efforts accrus de transformation, d'investissement et d'adaptation, notamment dans un contexte de sobriété énergétique et de réglementation environnementale renforcée (telles que les exigences liées à la planification écologique).
- **L'accélération de la transformation numérique**, avec l'intégration croissante de l'intelligence artificielle, de la data et des technologies émergentes dans tous les secteurs, générant des gains de productivité mais soulevant également des enjeux cruciaux en matière de souveraineté numérique, de régulation, de cybersécurité et d'inégalités d'accès.
- **Une dynamique sociale complexe**, marquée par des tensions sur le marché du travail, une quête accrue de sens au travail, des mobilisations autour du pouvoir d'achat et des attentes toujours plus fortes en matière de justice sociale, d'inclusion, de conditions de travail et de participation citoyenne.

Ces évolutions économiques, technologiques, environnementales et sociales ont des répercussions importantes sur notre réseau d'adhérents, qui doivent sans cesse s'adapter aux mutations du marché, aux attentes sociétales, aux évolutions réglementaires et aux contraintes économiques.

Nous avons pour mission de représenter, défendre et promouvoir les intérêts de nos adhérents, en leur proposant des services de qualité, des informations actualisées et des opportunités d'échanges et de coopération.

Dans la suite de ce rapport, nous reviendrons sur les actions menées tout au long de l'année 2024 pour remplir cette mission, les résultats obtenus, ainsi que les perspectives et axes d'amélioration identifiés.

2 VIE DE L'UNION REGIONALE AURA

Au cours de l'année 2024, notre Conseil d'administration s'est réuni 4 fois ainsi qu'1 fois en séminaire et le bureau 9 fois.

Après la déclinaison du projet politique adopté au Congrès national en 2022, le Conseil d'administration s'est réuni en séminaire, les 17 et 18 octobre 2024 pour faire émerger des propositions qui contribueraient au projet politique du mouvement coopératif à l'échelle de la Région. Ce séminaire a fait émerger 83 propositions sur l'ensemble des 4 axes de notre projet :

- ▶ **Un Mouvement Engagé**
- ▶ **Un Mouvement Proche des coopératives et coopérateurs**
- ▶ **Un Mouvement Ambitieux**
- ▶ **Un Mouvement Solidaire**

Le Conseil d'administration est resté très mobilisé sur l'année 2024, au-delà des différents Conseils d'administration, à travers les groupes de travail et également sur les rencontres territoriales en ayant à cœur de rester très réactifs aux besoins des adhérents.

Sur l'année 2024, les comités territoriaux se sont réunis 33 fois et ont pu organiser 29 rencontres territoriales.

Les différentes commissions périphériques (« CEFR », « Animacom », « Transition écologique ») ainsi que les groupes de travail (« solidarité », « fonctionnement de notre gouvernance », « prendre soin ») conduites par des administrateurs ont aussi largement contribué à la vie de l'Union régionale.

Deux événements phares jalonnent chaque année la vie de notre Mouvement d'entreprises :

- **L'assemblée des vœux en simultané sur 7 territoires** (Beauzac, Bourg-de-Péage, Ceyzériat, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble et Vaulx-en-Velin), le 23 janvier 2024, a accueilli au total 309 participant-es, reçu-es par 28 salarié-es de notre structure.
- **L'assemblée générale** s'est tenue cette année le 28 juin, au Château de Saint-Victor, sur les hauteurs de Saint-Etienne et a réuni 102 coopératives adhérentes ainsi que des partenaires locaux, pour un total de 216 participant-es.

2.1 Comités et rencontres territoriales

Notre animation territoriale se construit au plus proche des territoires en mobilisant les adhérents qui s'y trouvent : ils ont la connaissance des enjeux et des acteurs du terrain et ils sont nos premiers ambassadeurs, en interne du réseau comme en externe.

Composés de 4 à 8 coopératrices et coopérateurs, les 7 comités territoriaux (2 Loire, 2 Savoie, Ain, Drôme-Ardèche, Isère, Puy-de-Dôme et Rhône) se réunissent plusieurs fois par an pour proposer des animations. Certaines d'entre elles se sont étendues aux partenaires des coopératives et de l'Urscop.

Au total, une cinquantaine de personnes se mobilisent et donnent de leur temps pour faire vivre le réseau sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, en réponse à 4 objectifs d'animation, de représentation et de promotion :

- Booster la vie de réseau
- Faire du bruit au niveau du territoire
- Promouvoir la solution coopérative auprès du grand public
- Favoriser les interactions entre les comités et les autres instances du Mouvement.



Sur 2024, **les 7 comités se sont réunis 33 fois** et ont organisé **29 rencontres** visant à répondre tant aux besoins d'interconnaissance qu'à la visibilité des coopératives sur le territoire : visites thématiques, apéro-rencontres, conférences.

Les « déjeuners dirigeants » ont été plébiscités dans plusieurs départements au cours de l'année : Puy-de-Dôme, 2 Loire, Allier, 2 Savoie, Drôme-Ardèche et Rhône.

En complément, une réunion rassemblant les représentants des 7 comités (16 coopérateurs.rices et 9 consultant.es Urscop) a invité à une prise de recul sur les enjeux partagés, comme la mobilisation et la fidélisation des équipes des comités.

2.2 Rencontres filières, métiers et Midis de l'UR

En complément, à l'échelle régionale, nous avons organisé en 2024 :

- 9 Midis de l'UR** qui ont réuni sur l'année 290 participants. Ces webinaires, organisés sur le temps méridien, ont abordé des sujets variés. L'apport d'experts, d'universitaires et de chercheurs a été mobilisé pour 4 d'entre eux (la performance face à la robustesse, la finance verte, la personnalisation du pouvoir en Scop, les tensions entre coopératives et néolibéralisme). Les 5 autres webinaires ont permis le partage d'expériences ou d'expertises de coopératrices et coopérateurs : gouvernance, quadrant coopératif, intégration des sociétaires, semaine de 4 jours, presse libre & coopération.

- La structuration, l'animation et le développement de 5 filières : la filière numérique**, dotée d'un comité de pilotage, a organisé 6 rencontres visant l'interconnaissance, l'échange de pratiques et la montée en compétence collective sur la commercialisation.



La filière conseil s'est dotée d'un comité de pilotage, et a organisé 3 rencontres visant à apprendre à se connaître en faisant ensemble et à favoriser les collaborations entre coopératives. **La filière formation** a organisé 3 rencontres d'interconnaissance et 2 visios sur Qualiopi et le logiciel de gestion Dendréo. **La filière hébergement** s'est quant à elle relancée cette année autour d'une dizaine de coopératives, qui se sont retrouvées lors d'une visio et de deux rencontres d'interconnaissance et de partages d'expérience. Nous pouvons également mentionner **la filière construction** dont l'animation est pilotée par la Fédération des Scop du BTP, avec notre appui (organisation d'une réunion de co-développement et d'un webinaire thématique).

- Atelier d'Echanges de Pratiques** : La rencontre annuelle Atelier d'échanges de pratiques sur *Autogestion et des pratiques alternatives de travail* a rassemblé plus de trente coopérateurs et coopératrices venus de toute la région. Une animation sur une journée entière mêlant retour d'expérience, introspection et arpentage qui a permis d'identifier, chacun dans sa coopérative, les comportements parasites à la réflexion et la prise de décision. Les coopératives sont reparties avec des leviers pour prévenir et réagir aux situations limitantes.

2.3 Communication

Au cours de 2024, notre stratégie communication s'est articulée autour de 3 axes opérationnels :

- Rendre le modèle coopératif visible et attractif : valoriser les entreprises coopératives de la région, montrer qu'elles incarnent une réponse aux attentes des Français en matière d'engagement et de citoyenneté (travailler autrement, diriger autrement, partage des richesses, responsabilité sociétale).
- Valoriser l'expertise de l'Urscoop (équipe, palette d'outils, financements, formations) au service de la sécurisation et de la pérennité des entreprises coopératives.

- Renforcer l'information et l'engagement de notre réseau afin de gagner en visibilité vis-à-vis de nouvelles cibles.

Pour apporter plus d'écho et d'impact à nos actions, nous avons travaillé à **une stratégie d'influence**. L'élaboration de cette stratégie, amorcée sur le 3^{ème} trimestre 2023, a fortement mobilisé notre équipe communication en concertation avec des coopératrices et coopérateurs volontaires pour travailler sur ce sujet (Commission AnimaCom). Il a donné lieu à :

- 1^{er} trimestre : Rédaction d'une stratégie d'influence (positionnement, message, cibles et axes de communication).
- 2^{ème} trimestre : Finalisation d'un plan d'actions prévoyant 4 phases à déployer jusqu'en 2026 : 1/ Inventorier les ressources – 2/ Définir une équipe – 3/ Consolider les contenus –4/ Investir les zones d'influence.
- 3^{ème} trimestre : Présentation de la stratégie et du plan d'actions aux administratrices et administrateurs de l'Urscop ainsi qu'aux équipes salariées. Lancement de la 1^{ère} phase du plan d'actions visant à identifier ce qui existe et ce qui doit être créé, en termes d'outils, d'actions et de réseaux.



- 4^{ème} trimestre : Lancement de la phase 2 visant à mobiliser une équipe engagée et lui donner un rôle de diffusion dans la stratégie d'influence, à travers trois réunions de mobilisation successives).

D'un point de vue opérationnel, ce travail de réflexion nous a conduit à instaurer dès le 4^{ème} trimestre 2024 **des comités éditoriaux** afin de coordonner nos différents canaux de communication autour de messages, d'actions et de réseaux clés.

2.3.1 Communication presse

En 2024, nous avons recensé **626 parutions presse**, un chiffre en légère augmentation par rapport à 2023 (574).

Une majorité d'entre elles concernent les Scop et Scic de notre réseau, mais une part grandissante des retombées a été consacrée aux créations et reprises récentes, en particulier sur les départements de l'Isère (Terriflux, la Scic Axel, Epic'Ethik), la Loire (reprise de l'entreprise Morassuti) et le Rhône (reprise de la Ferme de Lyon).

Parmi les entreprises composant notre réseau coopératif de plus longue date, on peut noter de beaux articles consacrés à nos adhérents à l'occasion de leurs anniversaires : D'Ardèche et de

saison (07), la Scic Ulisse (38), ou encore Parcs et Sports (69). Mais aussi une pleine page intitulée « Entreprise sous statut coopératif : et si c'était la solution ? » dans Le Dauphiné libéré en novembre 2024.



Cette année encore, la thématique de l'alimentation et de l'agriculture a été fortement représentée, à travers des articles et dossiers spéciaux dans lesquels sont convoqués les exemples de la Ferme de Lyon (69), la Ceinture verte Drôme (26), La Ferme des Volonteurs (26), les Fermes partagées (69), la Ferme de Chalonne (38) ou encore la Ferme de Sarliève (63).

Par ailleurs, la forte médiatisation du dossier Duralex, en région Centre, à l'été 2024, a boosté la reconnaissance de ce statut dans les médias. Sur notre région, c'est le dossier de reprise de Morassutti, dans la Loire, qui a attiré le feu des projecteurs, dans tous les types de médias (web, papier, radio, tv...), avec près d'une cinquantaine de retombées.

On peut également souligner l'intérêt des journalistes à constater les bilans positifs des entreprises coopératives récemment créées, avec plusieurs articles du type « un an après leur création en Scop... », comme c'est le cas pour Le Crestois (26), La Ferme de Lyon (69), Pléiades (42), ou encore Antropia (73).

Ainsi, environ 15 % de nos retombées médias en 2024 ont fait l'objet de reportages qualifiés d'approfondis, qualitatifs, présentant le statut coopératif comme une solution viable, crédible, et économiquement solide.

Cette année, nous avons réalisé 3 communiqués de presse, 4 brèves, ainsi qu'une invitation presse à l'occasion de notre événement annuel de l'Assemblée des vœux. Notre objectif : renforcer nos liens directs avec certains journalistes ciblés pour être vus et sollicités pour des actualités et des exemples d'entreprises sur les thématiques du quotidien. Dans ce cadre, nous avons renouvelé notre adhésion au Club de la presse de Lyon et notre participation au salon des médias lyonnais.

2.3.2 Communication digitale

2.3.2.1 Réseaux sociaux

Grâce au renfort de notre Community Manager en alternance, nous avons poursuivi notre visibilité et l'engagement de notre communauté sur les réseaux sociaux. Nous déployons sur chaque réseau social une ligne éditoriale spécifique, avec comme objectifs communs de :

- ▶ Convaincre de notre offre d'accompagnement
- ▶ Créer un sentiment d'appartenance et améliorer l'engagement
- ▶ Accroître la visibilité du Mouvement des Scop et Scic.

Au 31 décembre 2024, nous comptons :

- **6 431** abonnés sur LinkedIn : +28,54 % par rapport à 2023
- **3 492** abonnés sur Facebook : +1,93 % par rapport à 2023
- **504** abonnés sur Instagram : +31,59 % par rapport à 2023
- **2 655** abonnés sur X-Twitter : -3,49 % par rapport à 2023
- **242** abonnés sur Mastodon : réseau social développé depuis début 2023 en relai potentiel de X-Twitter.

En termes de publications, nous avons notamment réalisé :

- **17 posts de Bienvenue** pour mettre en lumière les nouvelles créations et reprises en Scop/Scic ;
- L'enregistrement & la diffusion d'une saison de **13 podcasts Coop'Echo** pour donner voix à la coopération via des témoignages d'entrepreneurs et de salariés. Sur 2024, ils comptabilisent 3 106 téléchargements.



Épisode 1 : La concertation

AVEC STÉPHANIE CAGNI ET AMÉLIE MARILLER, DE L'ATELIER POP CORN

L'[Atelier Pop corn](#), c'est la belle histoire entrepreneuriale d'Amélie Mariller et Stéphanie Cagni.

Entreprendre autrement, faire entrer la concertation et le dialogue au sein de l'entreprise... c'est ce qui a animé les deux fondatrices et gérantes de l'Atelier Pop Corn, une Scop basée à Lyon. Une société qui accompagne des publics très différents, de l'enfant à l'adulte, dans des projets d'urbanisme. Elles demandent leur avis aux habitants en ce qui concerne leur quartier, l'aménagement de leur lieu de vie. En somme, l'Atelier Pop Corn redonne du pouvoir d'agir aux citoyens en leur donnant la parole dans la construction de projets qui les concernent au quotidien.

La concertation, véritable levier au service des citoyens, c'est ce dont nous parlons dans cet épisode du podcast Coop'Écho.



2.3.2.2 Site web

En 2023, en réponse aux normes RGPD imposées à Google Analytics, nous avons migré vers Matomo, une plateforme plus respectueuse de la vie privée des internautes. Ce changement a entraîné des ajustements significatifs :

- Les statistiques sont désormais calculées différemment, rendant les comparaisons avec les années précédentes complexes.
- Nous avons opté pour un bandeau cookies très clair, laissant aux visiteurs la possibilité de les refuser ou de les accepter dès leur arrivée sur le site. Les visiteurs ayant refusé les cookies ne sont plus comptabilisés, ce qui réduit notre visibilité sur le trafic réel.

Pendant nous constatons un certain engagement des visiteurs :

- Le taux de rebond oscille autour de 60%, reflétant une bonne pertinence des contenus.
- La durée moyenne des sessions, relativement stable (1min40s), témoigne d'un intérêt constant des visiteurs.

En résumé, les chiffres 2024 :

- ▶ **28 627** visiteurs uniques
- ▶ **60%** de taux de rebond
- ▶ **1 min 43s** durée moyenne d'une visite
- ▶ **50 611** pages vues uniques

Les pages les plus consultées restent celles de l'annuaire, de l'espace emploi et des formations.

2.3.3 Communication événementielle

En complément des événements de prescription aux côtés des autres réseaux de la création/reprise d'entreprise, l'année 2024 nous a fourni de belles occasions de donner de la visibilité aux entreprises coopératives sur les territoires.



Conférence « Vivre en coopération », le 30 mai à Grenoble.

Cette conférence, co-organisée avec Alpesolidaires, a réuni 106 participants autour de la thématique : "Idées et réalités : vivre en coopération", et des témoignages de Laurence Ruffin, P-DG de la Scop Alma, Simon Mirouze, du Groupe Envie et Stéphanie Pesanti de la Scic Citiz.

Salon Go Entrepreneurs, le 26 septembre 2024, à la Sucrière – Lyon.

Notre équipe s'est mobilisée pour représenter la solution coopérative sur un stand de 18m².

Nous y avons également animé 2 ateliers (création d'entreprise qui a un sens, innovation sociale). Ce salon a accueilli 10 300 visiteurs.



Salon Origine Auvergne, les 22, 23 et 24 novembre, à Clermont-Ferrand.

Pour la première fois cette année, nous y avons tenu un stand spécifique aux côtés des autres acteurs de l'accompagnement des entreprises. Ce salon a accueilli 26 070 visiteurs.

Trophées ESS, le 26 novembre, à la Tour Incity.

Nous étions présents lors de cette 15ème édition des Trophées ESS de Mag2Lyon : participation à la table ronde et la remise de trophées à 7 coopératives et 2 projets Alter'Incub.



Nous avons également soutenu les anniversaires des Scop et Scic de notre région : LMDES pour ses 20 ans (appui financier, action presse, communication web), La Marmite des Adrets pour ses 10 ans (appui financier, participation et outils de communication), Dessica pour ses 25 ans (action presse et communication web), Prairie Halle pour ses 7 ans (tenue d'un stand sur la coopération).



2.4 Développement

2.4.1 Un réseau de proximité

Être proche de nos adhérents, c'est plus qu'une organisation territoriale : c'est une manière d'agir. Grâce à nos agences réparties sur l'ensemble de la région, nous restons connectés aux réalités économiques locales et aux besoins des porteurs de projets. Ce maillage territorial permet à nos équipes d'intervenir au plus près des coopératives, de leurs enjeux et de leurs ambitions.

En 2024, cette proximité humaine et géographique reste au cœur de notre engagement. Nos agences sont des espaces ouverts, favorisant les échanges, la coopération et l'entraide entre adhérents. Elles contribuent à faire vivre un réseau dynamique, solidaire et durable, pleinement ancré dans les territoires.

2.4.2 L'accompagnement de projet : une offre unique pour les porteurs de projets collectifs

AGF SCOP est le seul opérateur régional qui a pour particularité d'accompagner toutes les typologies de projets entrepreneuriaux qu'il s'agisse de la création ex-nihilo, de la reprise d'entreprise en difficultés, de la transmission d'entreprise saine ou encore la transformation d'association en sociétés commerciales coopératives.

L'offre d'accompagnement d'AGF SCOP est unique car complète. Elle s'adresse aux porteurs de projets de la phase de validation de l'idée, du financement de projet, de la gouvernance, jusqu'à l'immatriculation de la société et le suivi au démarrage pour une contractualisation sur une période d'au moins 18 mois.

Pour accueillir le plus grand nombre de porteurs de projet, nos accueils créateurs (information collective pour les porteurs de projets collectifs) sont proposés deux fois par mois sous forme de webinaires.

Les inscriptions sont ouvertes à tous, que cela soit pour les personnes désireuses de se renseigner sur l'entrepreneuriat collectif ou pour des porteurs de projets plus ou moins matures avec un objectif de création dans l'année. Le format webinar permet de sensibiliser et /ou renseigner un large public.

C'est l'occasion de répondre à la demande croissante de quête de sens pour les entrepreneurs qui souhaitent créer en collectif. Nous présentons les statuts SCOP et SCIC ainsi que notre proposition d'accompagnement : de l'idée à la concrétisation et au développement des entreprises coopératives.

En 2024, 2 fois par mois (1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois) l'équipe anime des webinaires pour présenter les statuts Scop et Scic ainsi que notre accompagnement. Au total, 319 porteur-euses de projets ont participé à au moins l'une des 22 sessions collectives organisées en webinar sur l'année 2024.

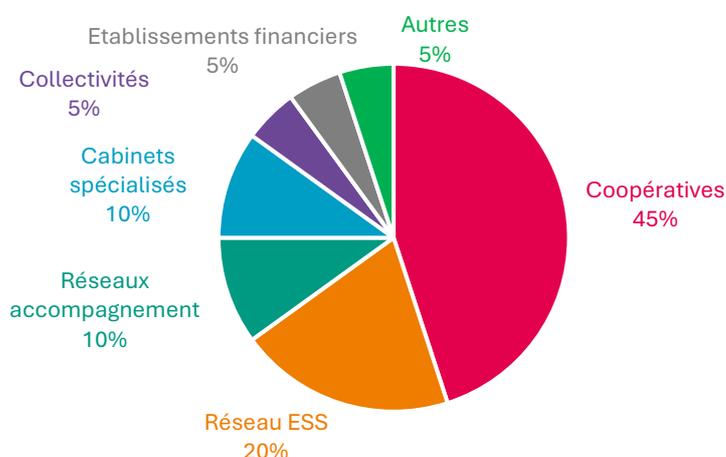
En 2024, 95 % des participant·es jugent Excellent à Bon l'organisation des accueils créateurs. 97 % perçoivent l'accompagnement proposé par l'Urscoop satisfaisant à très satisfaisant. Les porteur·euses de projets accueilli·es en 2024 sont pour 27 % des salarié·e-s, 22% des demandeur·euses d'emploi et 30 % des chef·fes d'entreprise ou travailleur·euses indépendant·es.

92 % estiment que le statut Scop ou Scic correspond à leur projet.

Au total, ont donc été accompagnés sur l'année 2024, 600 projets.

D'où viennent les projets accompagnés ?

L'analyse des principaux prescripteurs des projets de création et RES (Reprise d'entreprise par les salariés) reçus sur 2024 sont :



Nous nous appuyons sur notre réseau et sur l'écosystème de l'entrepreneuriat pour toucher le plus grand nombre des porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise :

- Les Scop et Scic adhérentes de notre Union régionale avec 43 % ;
- Le Réseau ESS avec 20 % ;
- Les réseaux d'accompagnement dont les experts-comptables avec 10 % ;
- Les autres prescripteurs sont les cabinets spécialisés avec 10 %, les collectivités (5%) et les établissements financiers (5%).

Nous observons une progression du nombre de dossiers prescrits par les adhérents et provenant du site internet.

2.4.3 Les coopératives créées en 2024

En 2024, la promotion, accompagnement et pérennisation à la création et la reprise d'entreprises a concerné 319 projets contre 302 en 2023 soit une progression de 5% des projets reçus.

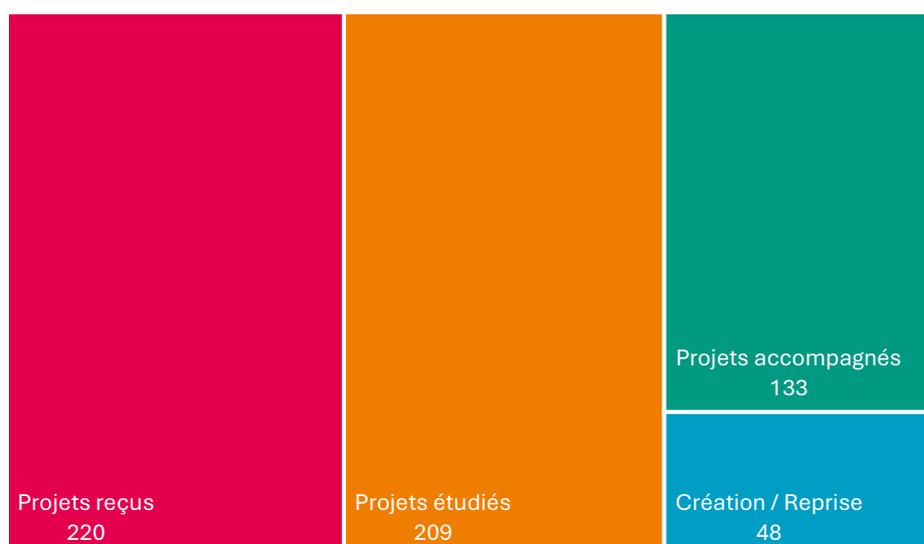
La conjoncture nationale reste marquée par une croissance ralentie, une inflation modérée et des taux d'intérêt élevés.

Ce contexte pèse sur les investissements mais n'entame pas la vitalité entrepreneuriale.

En matière de créations et reprises, le bilan 2024 s'établit à 48 nouvelles adhésions et se décomposent comme suit :

- 22 créations ex-nihilo (61 salariés),
- 13 transmissions (126 salariés),
- 5 transformations d'association (29 salariés),
- 5 reprises d'entreprise en difficulté (59 salariés),
- 1 réadhésion (12 salariés),
- 2 transferts d'UR (8 salariés).

En termes de flux de projets, le bilan 2024 s'établit à :



Les nouvelles coopératives créées en 2024 totalisent 295 emplois créés ou sauvegardés pour un CA prévisionnel de 30 M€.

Soit une évolution de -36% en nombre d'emplois et de +14 % en CA prévisionnel.

Le taux de transformation des projets accompagnés est de 36 %, avec un taux de transformation global (sur l'ensemble des projets reçus) de 22 % qui s'améliore au fil des années.

Le taux de transformation des projets accompagnés est de 36 %, avec un taux de transformation global (sur l'ensemble des projets reçus) de 22 % (contre 15% en 2023) qui s'améliore au fil des années.

Malgré un contexte économique incertain qui se traduit par la baisse du nombre des projets reçus, on note une meilleure vitalité entrepreneuriale.

2.4.4 La promotion de l'entrepreneuriat coopératif

L'équipe a maintenu sa présence au sein des réseaux et événements en lien avec la création/reprise d'entreprise sur l'ensemble du réseau mais également des professionnels de la transmission et reprise d'entreprises.

Voici quelques exemples d'actions réalisées en 2024 dans le cadre de la prescription :

2.4.4.1 Côté Pays Alpins

- **Rencontre ESS de la métropole de Grenoble**

Les rencontres des acteurs de l'ESS de la métropole de Grenoble sont organisées de manière régulière par la Métropole, afin de créer des temps d'interconnaissances et de perspectives entre acteurs et élus du territoire. Sont présents les différents acteurs de l'ESS du territoire (associations, acteurs de l'insertion, SCOP, SCIC, partenaires bancaires...) mais aussi les techniciens et élus de la Métropole. La présence de l'URSCOP y est indispensable et a été maintenue en 2024.

- **Des Oseades : table ronde**

Dans le cadre des Oséades (quinzaine de l'entrepreneuriat organisée par la CCI 74), le comité territorial des 2 Savoie, avec l'appui de l'équipe de l'URSCOP, a organisé à Gaillard (74) une table ronde sur le thème *Entreprendre en coopérant : de l'utopie à la réalité*. L'idée était de venir découvrir le parcours entrepreneurial de plusieurs sociétés coopératives (SCOP et SCIC) de Haute-Savoie, et en particulier de la SCIC SOLUS, conciergerie de territoire implantée à Gaillard et à la Roche sur Foron. L'évènement a rassemblé une dizaine de personnes. D'autres évènements du même type pourront être organisés lors des Oséades 2025.

- **La rentrée Chaire ESS :**

La Chaire ESS de l'UGA (Université Grenoble Alpes), organise tous les ans à Grenoble sa « rentrée » en présence des nouvelles promotions d'étudiants (Master) des filières ESS. Les acteurs du territoire sont conviés et cet évènement, organisé sous forme de témoignages et temps de réseautage est pour nous l'occasion de rencontrer un public étudiant et différents partenaires territoriaux. La présence de l'URSCOP y a toute sa place pour faire la promotion et la sensibilisation au modèle coopératif.

- **La soirée ESS et sens au travail**

Alpes Solidaires, en partenariat avec l'URSCOP et GAIA, a organisé à Grenoble une soirée intitulée *ESS et Sens au travail*, ouverte au grand public afin de témoigner de la qualité de l'emploi dans les structures de l'ESS. L'URSCOP a participé à l'animation de l'un des ateliers, et un salarié associé de la SCOP Grenobloise Webu a participé en tant que témoin. L'évènement a rassemblé une trentaine de participants.

- **Plénière des acteurs de la création d'entreprises / Métropole (15/03, 21/11, 03/12)**

Il s'agit des réunions des structures d'accompagnement à la création d'entreprise (ESS et non-ESS) sur le territoire. Elles ont lieu plusieurs fois par an.

L'objectif est de renforcer notre visibilité en tant qu'acteur de l'accompagnement à la création d'entreprises et mieux collaborer avec d'autres acteurs. Nous y rencontrons des partenaires de la création d'entreprise sur le territoire de la métropole, ce qui nous permet de mieux s'insérer dans l'écosystème entrepreneurial local et d'optimiser l'orientation des porteurs de projets via le partage de nos infos respectives.

Une dynamique à maintenir pour favoriser les synergies et renforcer la prescription entre partenaires, être visibles en tant qu'acteur de la création d'entreprises.

- **Intervention CAP Berriat – Choix statut juridique (15/05)**

Une intervention unique sur le statut coopératif lors d'une matinée dédiée aux statuts juridiques. L'objectif est de faire connaître le statut coopératif et capter des structures associatives en

réflexion sur leur évolution. Le public : ce sont des associations s'interrogeant sur une évolution statutaire. L'URSCOP a une bonne visibilité, plusieurs contacts générés, orientation vers Alter'Incub ou un accueil créateur. Une dynamique à maintenir pour saisir des opportunités en matière de transformation d'associations.

- **Agora - Start-Up de territoire**

Des événements récurrents pour suivre l'évolution des projets découverts lors de la Grande Soirée annuelle Start-Up et les conseiller. Notre objectif est d'apporter expertise et visibilité, renforcer les liens avec GAIA, faire connaître le modèle coopératif aux collectifs en réflexion. On y rencontre les porteurs de projets en phase d'émergence et partenaires ESS. Une bonne opportunité pour identifier de nouveaux projets et faire connaître les statuts coopératifs.

- **Forum des métiers – Stand entrepreneuriat**

Forum des métiers, très global et large, nous avons tenu un stand dédié « création d'entreprise ». Notre objectif est d'être identifié comme acteur de la création d'entreprise au sens large. Pour un grand public, familles, adultes en reconversion et en questionnement sur une potentielle création d'entreprise.

Il y a eu beaucoup de curieux, mais peu de projets directement matures pour nous. Possibilité de réorienter vers d'autres partenaires. Un événement intéressant pour la visibilité auprès du grand public et la création d'une porte d'entrée vers l'ESS.

- **ESS à l'APEC**

Une intervention annuelle dans le cadre du mois de l'ESS, pour présenter le modèle coopératif aux cadres en recherche d'emploi ou en reconversion. Aux côtés d'une CAE pour l'édition 2023, de la DRH d'Alma pour 2024.

Notre objectif est de faire connaître l'ESS et les coopératives à un public qualifié et en transition professionnelle, en questionnement. La rencontre a été un succès. (+50 participants sur la dernière session, beaucoup de questions). Un fort intérêt pour le modèle coopératif, plusieurs prises de contact post-événement. Le partenariat avec l'APEC est précieux et doit être entretenu.

2.4.4.2 Côté Pays du Sud

- **Lien et actions avec la CAPCA**

Les communautés de communes sont sollicitées sur des projets de territoire, qui sont à la croisée entre l'utilité sociale, leurs compétences politiques et les enjeux économiques et sociaux. Leur permettre d'identifier l'offre de service d'accompagnement du mouvement coopératif et mieux se connaître c'est favoriser la pérennité de ces projets qui répondent à de nombreux enjeux.

Avec la CAPCA des rendez-vous réguliers sont organisés avec les élus, les techniciens et les autres acteurs de la création d'entreprise pour pérenniser l'emploi et la dynamique entrepreneuriale locale : projets autour de l'artisanat, de l'agro-industrie en circuits courts, de la prévention des risques hydrologiques...

- **Upercut Forum Valence**

Porté par le programme national TIGA (Territoire Innovation Grande Ambition) l'upercut forum regroupe tous les 2 ans les acteurs de l'agglomération valentinoise qui œuvre pour un territoire plus durable, plus résilient et plus dynamique. L'UR SCOP est intervenue aux côtés de ses

partenaires pour animer des ateliers de coopération entre acteurs de la filière industrielle : mes déchets sont des ressources. Mais aussi pour présenter les réussites coopératives du programme TIGA : Ma Bouteille S'Appelle Revient, Rovalterre, La Conserverie Mobile et Solidaire...

- **S'installer en Agriculture**

En partenariat avec la SCIC Fermes Partagées, l'Union Régionale des SCOP va à la rencontre des acteurs du monde agricole pour présenter les solutions coopératives aux enjeux du monde agricole : rencontres de porteurs de projets qui souhaitent s'installer ou pérenniser leur exploitation, des acteurs bancaires pour qu'ils appréhendent mieux les statuts, des chambres professionnelles pour proposer une autre façon de transmettre et pérenniser le tissu agricole.

2.4.4.3 Côté Pays du Nord

- **Le salon transition pro**

Intervention auprès du salon de l'évolution et de la transition professionnelle qui s'est tenu à l'Hôtel de ville de Lyon. Nous y avons tenu un stand et sommes intervenus dans une conférence pour présenter les Scop & Scic auprès du public des salariés en transition professionnelle.

Le profil des personnes rencontrées semblait plus correspondre aux CAE qu'à l'entrepreneuriat collectif. Nous ne renouvellerons pas notre présence mais nous appuierons sur la présence des CAE pour promouvoir l'entrepreneuriat coopératif.

- **Journées Métropolitaines de l'ESS**

Animation d'une conférence sur les Scic auprès d'un public divers intéressé par l'ESS. L'objectif était de promouvoir le statut Scic comme un outil de mobilisation des acteurs d'un territoire et de faire témoigner des coopérateurs. Il y a eu une vingtaine de participants intéressés. Il semble pertinent de renouveler notre présence à ce salon qui réunit les acteurs de l'ESS et un public sensibilisé.

- **ACCESS-ESS AIN**

Participation aux réunions animées par la CRESS auprès des acteurs de l'accompagnement à la création dans l'ESS dans l'Ain. L'objectif est ici d'être en lien avec les autres acteurs accompagnants des porteurs de projet dans l'ESS pour mieux coordonner nos offres et être en veille sur de potentiels projets sur le territoire. Il s'agit également de porter des événements communs comme celui d'une journée dédiée à l'ESS qui se tiendra le 03/04/2025 à destination des structures de l'ESS dans l'Ain pour favoriser l'interconnaissance.

- **Cigales**

Temps dédiés à l'interconnaissance entre l'association régionale des Cigales et l'URSCOP pour mieux se connaître. Le réseau des Cigales offre des possibilités de financements pour les Scop & Scic et un accès à des projets ESS pouvant être intéressés par les statuts Scop & Scic. L'enjeu des rencontres avec le réseau des Cigales est de pouvoir leur présenter les statuts Scop & Scic et de s'assurer de la compatibilité de leurs interventions financières avec les statuts Scop/Scic.

- **Conférence forum CCI**

Animation d'une conférence sur l'entrepreneuriat en coopérative au côté de la CRESS et de la Scop Groupe UP au forum CCI pour l'entrepreneuriat. Cette conférence permet de toucher un

public d'entrepreneurs et de les sensibiliser sur l'entrepreneuriat collectif, les statuts Scop/Scic et en quoi cela peut être un atout. Le bilan est positif en nombre de participants, la participation au forum de la CCI est pertinente pour l'URSCOP et à réitérer tous les ans.

- **Entreprendre sur la cônetière**

Le forum Entreprendre sur la cônetière réunit l'ensemble des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise de la cônetière de l'Ain, l'URSCOP a animé une conférence pour présenter les statuts Scop & Scic aux côtés de la CMA. La participation à ce forum permet de renforcer les partenariats avec les acteurs de la création d'entreprise et de sensibiliser les entrepreneurs aux statuts Scop/Scic.

- **Village ESS-AGCLA**

Le Village ESS a été organisé par l'AGLCA dans l'Ain au sein du forum des associations. L'Urscoop a tenu un stand lors de ce village ESS aux côtés de partenaires (France Active, Ronalpia, la Caisse d'Epargne) afin de communiquer sur les statuts possibles pour entreprendre dans l'ESS auprès d'un large public dans une démarche de sensibilisation.

- **Journée résidence travail gouvernance x Cité Anthropocène**

Il s'agit d'un projet de réhabilitation des anciens Beaux-Arts rue Neyret. Dans ce cadre, des résidences de travail de la phase de préfiguration de l'Ecole de la Résilience (2024-2026) sont mis en place. Cette future "école" s'inscrit dans le projet européen « Climate Hall Lyon 2030 » dont la Ville de Lyon et ses partenaires ont été lauréats fin janvier 2024. Elle prendra place à l'horizon 2026 au sein d'un tiers lieu au cœur du 1er arrondissement de Lyon. Cité Anthropocène est en charge du pilotage de cette phase de préfiguration. L'URSCOP est en lien et intervient pour réfléchir collectivement. L'enjeu ici est que l'URSCOP soit identifiée dans ce projet d'envergure pour son expertise sur la co-construction de projet territorial avec une forte utilité sociale et intérêt collectif et donc être présente pour une potentielle structuration de SCIC.

- **Forum Entreprendre dans la culture**

L'URSCOP est intervenue au temps de speed meeting pour rencontrer les acteurs du monde de la culture intéressés sur les questions coopératives. Nous intervenons également sur des temps d'atelier.

L'enjeu est d'ouvrir le monde coopératif aux dynamiques culturelles, de prescrire le modèle, d'accroître en visibilité à la fois sur le domaine culturel mais aussi auprès des partenaires et acteurs présents à ce forum (lieu pivot de visibilité puisque la journée se passe aux Subsistances).

- **Jury Initiative O féminin**

L'URSCOP est régulièrement membre du jury Initiative O Féminin (souvent sur la dimension transition écologique) et en 2024, nous avons eu le plaisir de remettre le prix à la lauréate. L'enjeu est de souder les relations partenariales avec le réseau Initiative en tant que partenaire historique et privilégié, de rendre les statuts coopératifs visibles dans l'entrepreneuriat et de s'engager dans les enjeux d'entrepreneuriat féminin.

- **Journée prescription Crefad Loire x partenaires ESS**

Il s'agit de temps où les partenaires de la Loire (comme Crefad, Fabrique de la Transition, France Active, MIFE, Ronalpia, CRESS) se réunissent pour réfléchir ensemble à des événements, sensibiliser les élus sur les dimensions ESS, réfléchir ensemble sur comment

structurer nos actions sur le territoire en faisant corps pour avoir plus d'impact, prendre la mesure de nos enjeux de visibilité, organiser des événements en commun (exemple : 10 ans de la Loi ESS à destination des élus, ou une journée dans le Roannais pour les élus et techniciens).

- **Salon Go Entrepreneurs :**

Présence stratégique pour être intégré à l'écosystème entrepreneurial de Lyon, diffuser le modèle coopératif et faire du lien avec les acteurs et partenaires du territoire.

- **Forum de l'entrepreneuriat St-Etienne**

Présence pour être intégré à l'écosystème entrepreneurial de Saint-Etienne, diffuser le modèle coopératif et faire du lien avec les acteurs et partenaires du territoire (Idem pour le Forum de L'Entrepreneuriat de Roanne).

- **Les COTER**

Il s'agit de temps organisés par Lyve, pour faire réseau avec les acteurs de l'entrepreneuriat dans le Grand Lyon métropole, ce sont des temps conviviaux directement chez les partenaires, pour présenter nos actualités, revenir sur notre cœur de métier et missions afin de connaître les acteurs, se rendre visible et développer les stratégies de prescription inter acteurs de l'entrepreneuriat.

- **Lien et actions avec l'école 3A**

L'URSCOP intervient régulièrement à l'école 3A la plupart du temps en master sur des dimensions techniques pour présenter le statut SCOP et SCIC. L'idée étant également de présenter le Mouvement Coopératif, l'ADN de l'URSCOP, notre fonctionnement pour faire infuser les valeurs coopératives et diffuser des autres modèles d'entreprendre.

2.4.4.4 Côté Pays d'Auvergne

- **Salon des entreprises CCI 63**

L'URSCOP a participé au stand collectif des structures de l'ESS. L'objectif est de rencontrer les acteurs du conseil aux entreprises, banquiers, avocats.... et accueillir d'éventuels porteurs de projets. Il est pertinent de renouveler notre présence chaque année pour représenter l'entrepreneuriat collectif.

- **Les rencontres, partenariat FFB**

L'URSCOP et La Fédération des SCOP BTP ont initié des rencontres avec toutes les antennes départementales en Aura de la FFB. Accent sur la RES (Reprise d'Entreprise par les Salariés) en vue d'avoir une prescription de leur part lorsqu'une entreprise de leur secteur cherche une solution de transmission. Il est important de garder le lien sur le long terme compte tenu des enjeux identifiés sur la filière en matière de transmission.

- **Rencontre association des administrateurs indépendants**

Association d'anciens chefs d'entreprise locaux qui proposent des missions d'accompagnement d'entreprise PME à travers une participation au conseil d'administration de l'entreprise, notamment dans la perspective de transmettre l'entreprise. Double objectif pour nous : parler du modèle Scop et pourquoi pas, faire appel à eux pour accompagner une Scop (de taille importante) qui aurait besoin d'expertise et d'un regard extérieur.

• Présentation SCOP au Tribunal de commerce

L'URSCOP, représentée par Jérémie Jacquart et le dirigeant de la SCOP Fontanille, a fait une présentation du statut SCOP et la reprise par les salariés au Tribunal de Commerce. Cette rencontre qui s'est clôturée par un dîner a été l'occasion pour les juges, greffiers et procureurs de mieux appréhender le modèle SCOP.

Une action à renouveler pour anticiper et pour faire évoluer les mentalités sur le long terme.

2.4.5 Appel à projets Prémices.coop

La quatrième édition de l'appel à projets Prémices, porté par l'URSCOP, a eu lieu en 2024. Initié en 2019 à la suite d'une réflexion d'élu.es et d'adhérents du mouvement coopératif, ainsi que de salarié.es de l'URSCOP, l'appel à projets Prémices a pour objectif de répondre aux besoins croissants des entrepreneur.euses de la transition écologique dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. En toile de fond, la thématique de la transformation écologique et solidaire de l'économie ; en pratique, une approche par secteur d'activité qui permet de réfléchir de manière systémique l'activité économique des filières d'activité, dans l'objectif de la mettre au service des territoires.

En accompagnant non seulement des coopératives SCOP et SCIC mais également tout collectif de l'Économie Sociale et Solidaire, Prémices permet de :

- ▶ Répondre aux enjeux économiques, sociaux et politiques centraux d'aujourd'hui et de demain,
- ▶ Se positionner éthiquement et stratégiquement sur les questions d'entrepreneuriat social et de transformation,
- ▶ Combiner les différents dispositifs de l'URSCOP (Coopstart, Alter'Incub, Transméa) pour optimiser l'accompagnement fourni aux porteur.euse.s de projet,
- ▶ Favoriser le développement de l'URSCOP par l'enrichissement du principe de mutualisation en partageant les expertises et le réseau apporté par les projets, la création de nouvelles coopératives et le co-développement avec les adhérents,
- ▶ Stimuler la dynamique de réseau,
- ▶ Diffuser l'expertise de l'URSCOP dans de nouvelles sphères en Auvergne-Rhône-Alpes et communiquer en dehors des sphères de prescription habituelles.

C'est ainsi que les deux premières éditions ont traité exclusivement de la thématique centrale de l'alimentation et de l'agriculture résiliente, avec des projets divers en lien avec ces secteurs d'activité (production maraîchère, abattoir collectif, restaurant, café dans des villages ruraux en perte de services, tiers-lieux nourriciers en milieu urbain et rural, sécurité sociale de l'alimentation, etc...). En 2023, l'appel à projets s'est diversifié pour mieux répondre aux impératifs des transitions sociale et écologique, et s'est développé sur une deuxième thématique : le **bâti durable et désirable**. La durabilité pour repenser la technique et la manière de construire pour tous les acteurs de la filière, la désirabilité pour repenser et réimaginer le rôle social du bâtiment, en donnant une place aux usager.es dans la réflexion.

Prémices est aussi vecteur de connexions et de dynamisme sur les territoires ; la première édition comptait 13 partenaires techniques, la deuxième 21, la troisième 41, chiffre qui s'est stabilisé pour l'édition 2024. Parmi ces partenaires, 30% sont coopératifs et adhérents au mouvement coopératif, les autres sont principalement d'autres acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat dans l'ESS, ou bien financeurs, ou bien institutionnels (DRAAF, DREAL, Région). 95% de ces partenariats sont renouvelés d'une année à l'autre, preuve de confiance et de la pertinence de l'offre Prémices par rapport aux besoins de territoire et à la stimulation de leur vie économique.

Les premières éditions ont été encourageantes, tant en termes d'accompagnement que de visibilité et de partenariats créés. L'appel à projets sort de sa phase expérimentale et se pérennise. En 2024, nous avons reçu 64 candidatures pour 16 projets accompagnés. Au total, c'est 192 ETP potentiels créés ou maintenus à travers la région.

L'édition 2024 a aussi été l'occasion de réitérer l'évènement de remise des trophées Prémices au sein de la Cité Internationale de la Gastronomie de la Métropole de Lyon. Ce sont six projets qui ont été primés par les partenaires techniques (dotation monétaire, accompagnement, visibilité...) pour leur rôle dans la résilience territoriale et leur engagement pour une société caractérisée par la coopération, le respect des écosystèmes dont les humains sont des parties prenantes, et la conservation et/ou le partage de savoir-faire.

Quelques exemples de projets accompagnés en 2024 : l'épicerie coopérative et participative de Bourgoin-Jallieu Coop'cinelles, un atelier de transformation paysan mutualisé porté par le collectif Sciences Pot et la Communauté de Communes Cœur de Savoie, une SCOP de futurs paysan.nes-meunier.es-boulangers.es la Minouterie, une coopérative d'artisans en écoconstruction les Fibres Artisanes, des gîtes écoconstruits et féériques les Havres Verts.

2.4.6 Partenariat avec les territoires

Actrice du développement local sur tous les territoires de notre région, l'Union régionale des Scop et Scic travaille en proximité sur tous les volets du développement économique des territoires, et bénéficie plus particulièrement de l'appui de Grenoble Alpes Métropole, du Grand Lyon Métropole et de Clermont Auvergne Métropole.

2.4.7 Alter'Incub Auvergne-Rhône-Alpes, un acteur de l'Innovation Sociale et de l'ESS reconnu

2.4.7.1 Rencontre de Maxime Baduel, délégué interministériel à l'ESS.



« L'ESS est partout et on ne la voit pas assez », Maxime Baduel, délégué interministériel à l'Economie sociale et solidaire (ESS), a marqué les dix ans de la loi Hamon en venant à la rencontre des acteurs de l'ESS en Auvergne-Rhône-Alpes. Le délégué interministériel a déjeuné avec la Commission Entrepreneurat ESS de la CRESS. L'occasion de rencontrer, au siège de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, les équipes de la banque, des représentants d'incubateurs ESS et des réseaux d'entrepreneuriat. Olivia Cheucle, co-responsable de l'incubateur était présente à cette rencontre.

2.4.7.2 Remise des trophées Mag2Lyon de l'ESS



La 15ème édition des Trophées Economie sociale et solidaire de Mag2Lyon s'est tenue le **mardi 26 novembre 2024**. 3 projets accompagnés par Alter'Incub ont été récompensés pour leurs innovations et leur persévérance lors de cette soirée. Bravo au Zibou Lab, Coopriétaires et Travaux suspendus.

2.4.7.3 Journées métropolitaines de l'ESS

La seconde édition des Journées Métropolitaines de l'ESS a poursuivi l'ambition de faire de l'ESS un point de bascule de l'économie. Les JMESS ont travaillé en 2024 à construire collectivement de nouveaux récits désirables pour l'ESS, tout en mettant en avant les utopies réalistes déjà à l'œuvre. L'objectif étant de partager une vision commune du développement de l'ESS et de rendre visibles les initiatives pour qu'elles soient en mesure de transformer en profondeur l'économie.

Alter'Incub et l'URSCOP étant co-organisateurs de l'événement, nos équipes se sont mobilisées autour de 3 ateliers :

- Quelles offres d'accompagnement pour les projets ESS en développement ? **(Le Centsept – Ronalpia - Alterincub)**
- La SCIC : un outil qui permet de mobiliser tous les acteurs du territoire. **(Urscop)**
- MasterClass « L'innovation sociale est-elle vraiment transformatrice ? » **(Ellyx, et l'Institut Godin, animée par Alter'Incub)**

Cyril Zorman, président de l'URSCOP, est également intervenu au sein de la table ronde d'ouverture.

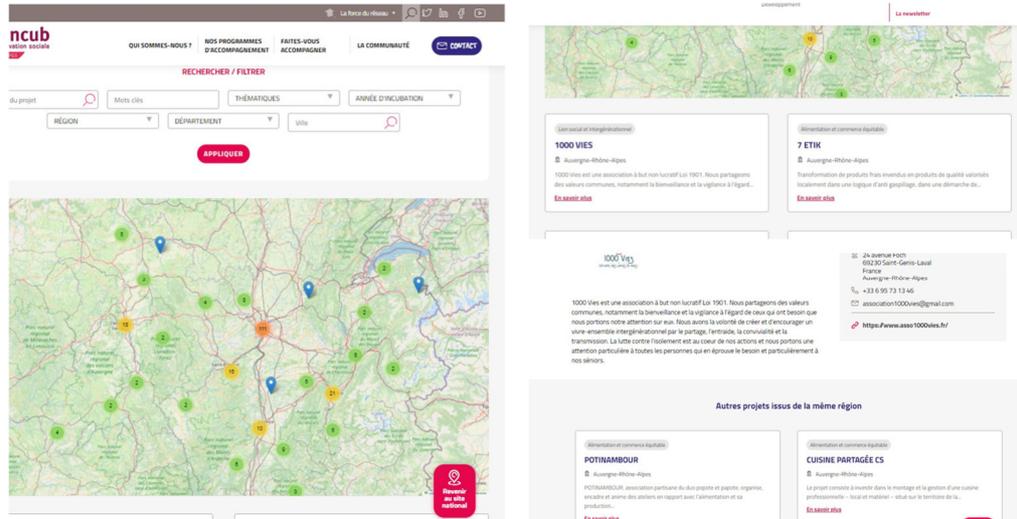
2.4.7.4 La chaire CASSIS

La Chaire CASSIS (Communication des Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Innovation Sociale), inaugurée à l'Université Clermont Auvergne, constitue une initiative pionnière pour le territoire visant à renforcer les liens entre la recherche académique et les acteurs de terrain de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). En tant que signataires et partenaires actifs de cette chaire, nous collaborons étroitement avec les chercheurs et institutions impliqués pour favoriser une meilleure compréhension et valorisation des dynamiques de l'ESS et de l'innovation sociale sur la Métropole.

2.4.7.5 Alter'incub se dote d'un nouvel outil de cartographie :

Parce que s'inspirer des autres, c'est la meilleure des choses pour passer à l'action. Retrouver toute la communauté Alter'Incub en France sur notre site internet, c'est désormais possible !

<https://aura.alterincub.coop/l-annuaire>



Année d'incubation • 2022



1000 Vies est une association à but non lucratif Loi 1901. Nous partageons des valeurs communes, notamment la bienveillance et la vigilance à l'égard de ceux qui ont besoin que nous portions notre attention sur eux. Nous avons la volonté de créer et d'encourager un vivre-ensemble intergénérationnel par le partage, l'entraide, la convivialité et la transmission. La lutte contre l'isolement est au cœur de nos actions et nous portons une attention particulière à toutes les personnes qui en éprouvent le besoin et particulièrement à nos seniors.

COORDONNÉES

24 avenue Foch
69230 Saint-Genis-Laval
France
Auvergne-Rhône-Alpes

+33 6 95 73 13 46
association1000vies@gmail.com

<https://www.asso1000vies.fr/>

Autres projets issus de la même région

Alimentation et commerce équitable

POTINAMBOUR

Auvergne-Rhône-Alpes

POTINAMBOUR, association partenaire du duo papote et papote, organise, encadre et anime des ateliers en rapport avec l'alimentation et sa production.

[En savoir plus](#)

Alimentation et commerce équitable

CUISINE PARTAGÉE CS

Auvergne-Rhône-Alpes

Le projet consiste à investir dans le montage et la gestion d'une cuisine professionnelle - local et matériel - situé sur le territoire de la...

[En savoir plus](#)



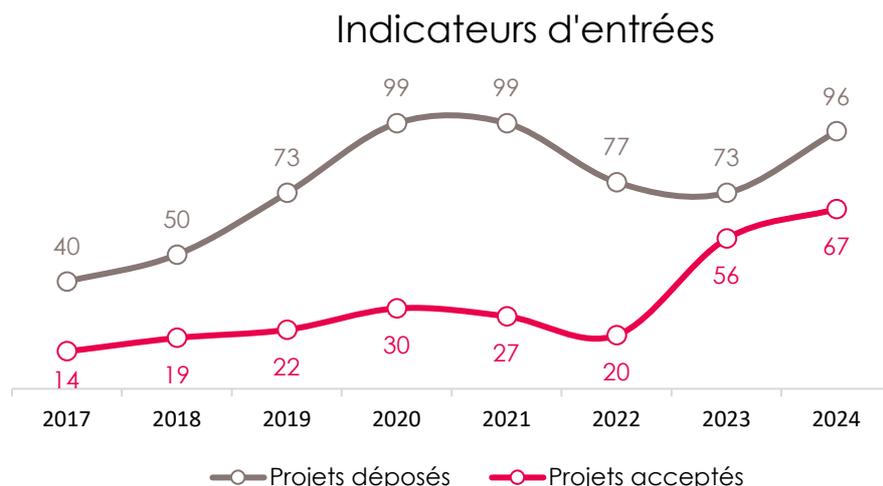
2.4.7.6 Présence et participation de l'incubateur à différents événements

Créathon MIFE Loire Sud (42)	Inauguration TL occupation temporaire La filature Villeurbanne (69)	Forum entreprendre dans le Cantal (15)	Forum de l'entrepreneuriat de la CCI (42)
Membre de la chaire Cassis (63)	Oséades Sensibilisation ESS (73-74)	Salon Tech and fest (38)	Clermont Innovation week – MAGMA (63)
Journées métropolitaines de l'ESS Lyon (69)	Agora des projets – Grenoble (38)	Conférence « 10 ans après la loi ESS, que reste-t-il de nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes ? » Lyon (69)	
En quête de sens : l'ESS comme solution (42)	Rencontre de la coopération (26-07)	Salon Origine Auvergne (63)	Mardi ESS - Chaire Lyon 2 : Accompagner l'ancrage territorial : une voie d'ESSisation des dynamiques entrepreneuriales locales ? (69)
Groupe de travail Entrepreneuriat de la CRESS	Soirée printemps des talents Clermontois (63)		5 ans de la Fondation de soutien à l'innovation sociale (69)

Un suivi rapproché de l'impact d'Alter'Incub

Zéla Hébert a rejoint l'équipe Alter'Incub au sein de l'agence de Grenoble pour 6 mois. Elle a fourni un travail de qualité afin d'établir une mesure d'impact, notamment sur la capacité d'Alter'Incub à favoriser la coopération. Elle a aussi œuvré auprès des acteurs de Savoie et Haute-Savoie dans le but de resserrer les liens avec Alter'Incub pour toujours mieux mailler le territoire et apporter un accompagnement de qualité aux porteurs et porteuses de projets !

Al a accompagné **67 projets** et **171 porteurs de projets** en 2024, tous programmes confondus, après avoir reçu et analysé **96 candidatures**.



2.4.8 Transméa : société de capital investissement pour la Reprise d'Entreprise par les Salarié·e·s

TRANSMÉA a connu en 2024 une année de forte reprise avec 8 nouveaux dossiers étudiés et décaissés au cours de l'exercice, marquant un retour à un rythme d'activité soutenu. Cette dynamique confirme le renouveau des projets de transformation et de RES, malgré un contexte économique qui reste marqué par des taux d'intérêt élevés et des tensions persistantes sur l'accès au crédit bancaire.

Paradoxalement, ces contraintes financières renforcent l'attractivité de nos interventions en quasi-fonds propres. Les engagements de TRANSMÉA atteignent ainsi 1 177 k€ en 2024 (contre 740 k€ en 2023), dont 985 k€ sur des opérations de création/reprise, témoignant de l'attractivité croissante du financement en haut de bilan pour les projets de transformation.

Au 31/12/2024, ce sont 84 projets qui ont bénéficié de cet outil, représentant 1 575 salarié·e·s et près de 8 000 k€ mobilisés. Sur ces 84 projets, 6 ont choisi le statut de « société éthique », qui est une des deux solutions que l'équipe propose aux projets faisant appel à TRANSMÉA.

2.4.9 Promotion de la création et de la RES

En 2024 l'engagement à nos côtés du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Fonds Social Européen, mais aussi de la Métropole du Grand Lyon, de Clermont Auvergne Métropole et de Grenoble Alpes Métropole nous ont permis de développer nos actions de promotion et d'accompagnement de projets de création et de Reprise d'Entreprise.

Ces importants soutiens financiers nous permettent de développer une véritable politique de promotion de la création et de la RES en coopérative, et d'avoir des actions d'accompagnement au plus près des porteur·euse·s de projets. Nous pouvons en mesurer les fruits année après année. Sans ces appuis, nous ne serions pas à même de réaliser ces actions.

2.4.10 Les Coopératives d'Activité et d'Emploi

L'Union régionale poursuit aussi son action en faveur du développement des Coopératives d'Activité et d'Emploi, au travers notamment du fonds de prêts d'honneur géré par RDI.

Depuis sa création en 2002, ce fonds a financé un total de 534 entrepreneur·e·s (dont 21 en 2024) pour un montant total prêté de 3 519 k€, le fonds étant doté à hauteur de 580 k€.

Notre région reste la première région en France tant par le nombre de CAE installées en Auvergne-Rhône-Alpes que par le nombre de personnes accompagnées. Depuis la promulgation de la loi dite Hamon, les CAE ont trouvé une reconnaissance profonde et un nouveau cadre prometteur pour réaliser et développer leurs activités.

Notre Union régionale a renouvelé les conventions avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le FSE pour un montant total estimé de 2 133 k€ (en 2024) au bénéfice des CAE. Ce montant est en hausse par rapport à l'année 2023 au cours de laquelle nous avons disposé d'un montant de 2 076 k€. Toutes les décisions relatives à la gestion et à la vie de cette convention sont prises par l'assemblée plénière des CAE (2 réunions en 2024) de notre région, elle-même préparée par un comité de gestion partenarial (regroupant quelques CAE et AGF Scop Entreprises en qualité de chef de file).

En 2024, 18 Coopératives d'Activité et d'Emploi étaient bénéficiaires de ces conventions. Elles ont accueilli en 2024 dans notre région 465 nouveaux entrants (vs 528 en 2023), et ont accompagné au total 2 469 personnes contre 2 529 en 2023.

Les CAE permettent le développement des activités de 1 409 entrepreneur·e·s-salarié·e·s, auquel·le·s il faut ajouter les 204 salarié·e·s « accompagnants » de ces coopératives.

2.5 Outils et engagements financiers

2.5.1 L'activité financière de l'Union régionale

Le total des engagements des outils financiers du Mouvement en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2024 confirme la dynamique de croissance engagée ces dernières années. Après une année 2023 déjà marquée par une forte activité, l'année 2024 poursuit cette tendance et porte nos engagements à un nouveau record historique.

À la fin de cet exercice, ces engagements atteignent un total de 16 838 k€ contre 15 091 k€ fin 2023, soit une augmentation de 12 %. Cette croissance s'explique par les besoins des adhérents tant dans une logique de développement que de consolidation de leur structure financière dans un contexte économique exigeant.

2.5.2 Engagements sur les créations reprises

Le financement de nouvelles coopératives représente 40 % des montants versés en 2024, à un niveau légèrement inférieur à celui de 2023 (51 %) mais supérieur à celui de 2022 (32 %). Ce taux se situe au-delà de la moyenne des interventions sur les trois dernières années (41 % entre 2022 et 2024).

Par ailleurs, en nombre de dossiers, le volume s'établit pour 2024 à 18 dossiers, en retrait par rapport aux 28 dossiers de 2023 mais proche de la moyenne constatée entre 2022 et 2024 (23 dossiers).

Malgré ce repli en volume, le montant moyen par dossier de création/reprise progresse sensiblement, passant de 75 k€ en 2023 à 118 k€ en 2024, témoignant d'opérations de plus grande envergure. Cette évolution s'explique notamment par la poursuite de la dynamique sur le champ de la RES, avec des valorisations de fonds de commerce désormais stabilisées qui continuent d'encourager les transmissions.

L'activité de création/reprise est également portée par le développement spectaculaire de TRANSMÉA, dont les engagements sur ce segment atteignent 985 k€ en 2024 contre 740 k€ en 2023 (soit une hausse de 33 %), confirmant l'attractivité croissante du financement en haut de bilan pour les projets de transformation.

En parallèle, nous maintenons notre capacité de co-financement sur les dossiers avec des relations partenariales de plus en plus étroites avec France Active, auprès de qui nous partageons les interventions. Ces mobilisations étant par ailleurs complétées par nos partenaires bancaires historiques que sont le Crédit Coopératif, la Nef et la Caisse d'Épargne.

2.5.3 Les sinistres constatés en 2024

Au 31 décembre 2024, nous recensons 9 coopératives en situation de sinistralité (contre 13 en 2023), représentant un montant total de 798 k€ (contre 544 k€ en 2023).

En volume, cette diminution de 31 % du nombre de sinistres traduit une amélioration notable de la situation, avec notamment une forte réduction des sinistres anciens (prêts versés il y a plus de 2 ans) qui passent de 8 à 3 coopératives concernées, soit une baisse de 63 %.

Toutefois, en valeur, le montant global des sinistres progresse de 47 %, atteignant 798 k€. Cette augmentation s'explique principalement par une concentration de la sinistralité sur des prêts récents (moins de 2 ans représentant 95 % du montant total), reflétant les difficultés de démarrage des jeunes coopératives dans un contexte économique particulièrement dégradé en 2023-2024, marqué par la persistance de taux d'intérêt élevés, des tensions sur les carnets de commandes et des difficultés d'accès au crédit bancaire complémentaire.

2.6 Formation

L'Union régionale soutient les salarié·e·s des Scop et Scic dans l'exercice de leur rôle de sociétaires à travers son offre de formation.

Les formations sont centrées sur les spécificités de gestion des coopératives et sont animées par l'équipe de consultant·e·s d'AGF SCOP ainsi que par des intervenant·e·s extérieur·e·s sélectionné·e·s pour leur expertise et leur acculturation aux spécificités coopératives et à l'économie sociale et solidaire.

L'année 2024 est marquée une légère baisse du nombre de participants mais les formations sont plus longues, notamment grâce à l'intégration dans notre catalogue de la formation « La Gestion Economique et Financière de son Entreprise Solidaire » en partenariat avec France Active sur toute la région Auvergne Rhône-Alpes qui a démarré en novembre 2023.

Au total, 444 stagiaires ont été formé·e·s (contre 472 en 2023), soit 6 660 heures de formation. Le chiffre d'affaires correspondant s'élève à 137,7 K€ (contre 129,3 K€ en 2023).

Le nombre d'entreprises ayant utilisé le service formation d'AGF SCOP s'élève à 141 (contre 139 en 2023).

2.6.1 Offre destinée aux salarié·e·s :

Parmi les formations proposées aux adhérents de l'UR Scop, la formation « Bienvenue en Scop » et sa déclinaison intra reste la plus fréquentée. Cette journée d'introduction aux principes de fonctionnement coopératif reste une référence pour accompagner l'intégration d'un·e nouveau·elle salarié·e ou la réflexion des salarié·e·s par rapport à leur engagement en tant que sociétaire. Elle est également très utile pour les Scop issues de reprises pour revenir sur les fondements du fonctionnement coopératif quelques mois après le travail de montage de la Scop souvent réalisé dans l'urgence des délais d'audience au Tribunal.

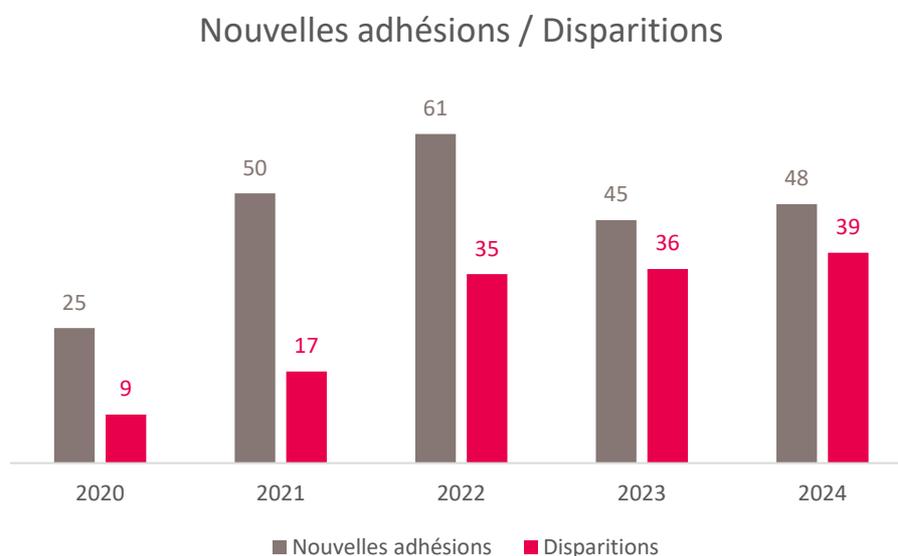
On notera également le succès de la formation destinée aux administrateur·rice·s de Scop / Scic : dans sa formule intra ou inter, cette formation de 3 jours a pour vocation de soutenir les administrateur·rice·s de SA / SAS dans l'exercice de leurs mandats en clarifiant les spécificités de gouvernance en coopérative et en les dotant de connaissances sur l'approche stratégique et la notion de contrôle.

2.6.2 Offre destinée aux partenaires et conseils :

L'offre de formation de l'UR Scop s'est ouverte depuis plusieurs années aux conseiller·ère·s des coopératives. La formation « Spécificités fiscales et comptables des Scop et Scic » destinée aux experts comptables reste une valeur sûre à prescrire à vos partenaires conseils. En 2024, 15 cabinets comptables nous ont fait confiance pour former leurs collaborateur·rice·s aux spécificités Scop et Scic.

2.7 Service d'appui aux coopératives adhérentes

L'année 2024 a vu 48 adhésions de nouvelles coopératives et 39 disparitions/fins d'adhésion.



Les disparitions d'adhérents sont en progression par rapport à 2023.

Néanmoins, après avoir doublé entre 2022 et 2023, le nombre de défaillances pour raisons économique et financière (liquidations judiciaires) diminue de moitié, alors que le nombre d'arrêts volontaires de l'activité (liquidations amiables) passe de 4 à 14. Pour une analyse plus

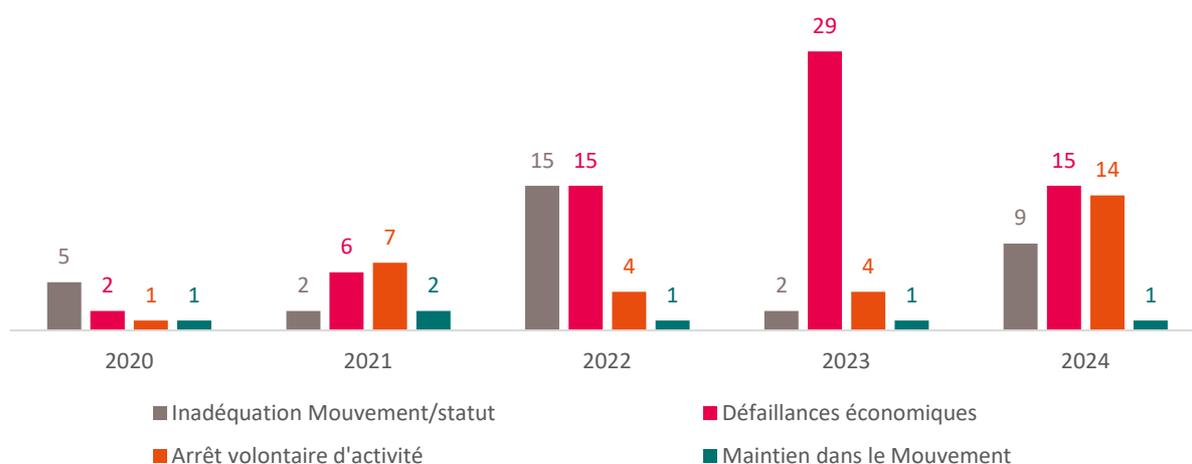
objective, il faut considérer généralement ce motif comme une anticipation d'une défaillance à venir. Ainsi, en cumulant ces deux situations, le nombre de défaillances est en retrait : 29 en 2024 contre 33 en 2023. Cette évolution s'inscrit à l'inverse de la tendance nationale, toutes entreprises confondues, qui montre sur la même période une progression de 17% du nombre de défaillances (Source Insee). Ce constat ne présage pas néanmoins, pour 2025, d'une tendance plus favorable aux coopératives : on observe en effet à date un accroissement des arrêts d'activité, à l'instar de la tendance des entreprises françaises également en hausse.

Le nombre d'arrêts d'adhésions pour des motifs liés à une inadéquation de la coopérative avec les valeurs ou règles de fonctionnement du Mouvement passe de 2 à 9. L'augmentation s'explique par :

- La hausse des arrêts volontaires d'adhésion (qui passent de 2 à 4) qui, bien que modérée, est le reflet d'une tendance conjoncturelle, induite notamment par le contexte économique défavorable et les mesures de réduction de charges prises en conséquence.
- La décision proactive de l'UR de radier des adhérents en défaut de règlement de leurs cotisations depuis plus de 2 ans et en rupture de lien avec la structure (4 adhérents concernés ; 0 en 2023). Ce type de décision est pris de manière cyclique, en laissant le temps aux coopératives concernées, et qui le souhaiteraient, de se remettre en adéquation avec les conditions d'adhésion.

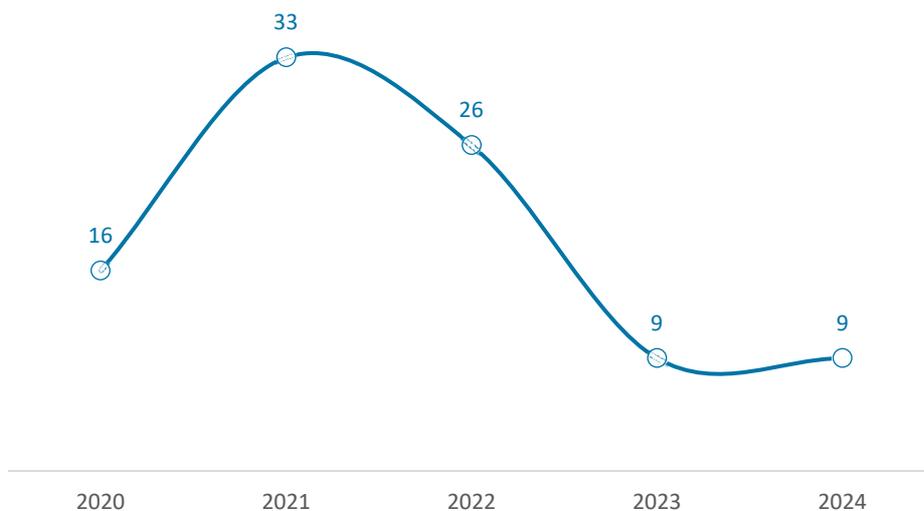
L'évolution des radiations d'adhérents, et leurs motifs, est détaillée dans le graphique ci-après :

Arrêts d'adhésions au Mouvement par motif

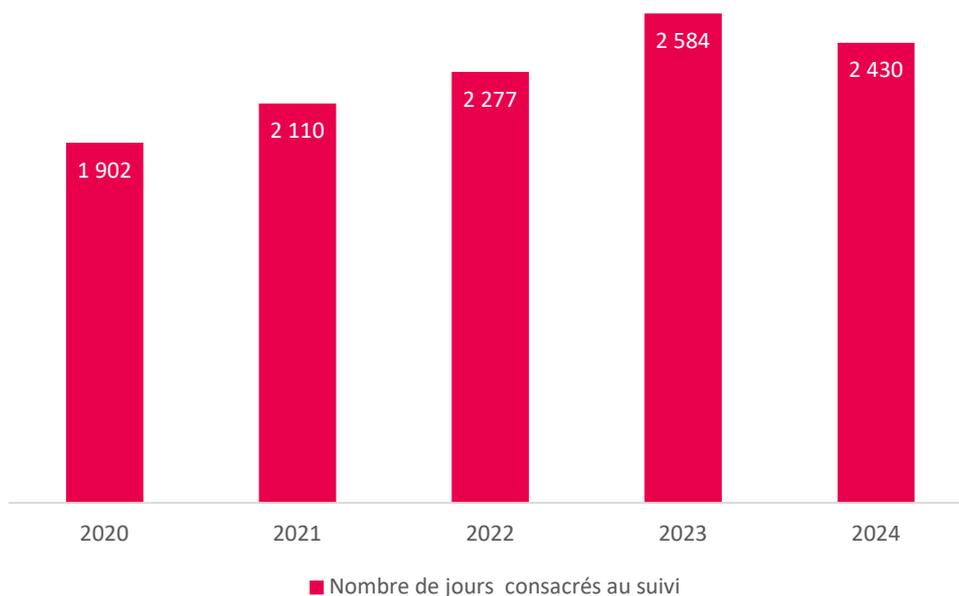


Il résulte de ces évolutions un solde net entre adhésions et disparitions identique à celui de 2023, reflet d'une conjoncture économique toujours compliquée. Les perspectives 2025 tendent à montrer une aggravation de la tendance qui se traduirait par un solde négatif du nombre de coopératives. Néanmoins, le solde net en termes d'emplois dans les coopératives reste positif, porté par la croissance endogène des adhérents.

Solde net adhésions disparitions

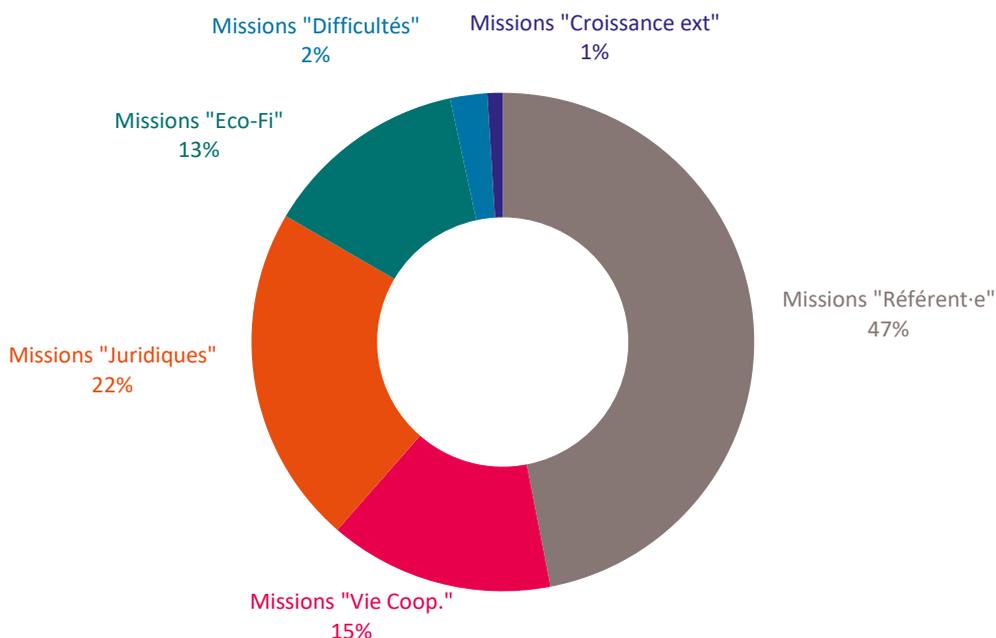


Accompagnement des adhérents



En 2024, 2 430 jours ont été consacrés à l'accompagnement des adhérents sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La diminution de 6 % par rapport à 2023 ne reflète pas la poursuite avérée du maintien des moyens consacrés au suivi des adhérents ; elle est à corréliser avec, en parallèle, l'augmentation des temps passés à l'animation des formations aux adhérents, ainsi qu'aux temps consacrés par les équipes au maintien et au développement des compétences et services proposés aux coopératives (intégration des nouveaux délégués, formation interne et développements méthodologiques).

REPARTITION DES MISSIONS PAR NATURE



Complémentairement aux missions d'accompagnement spécifiques les plus récemment mises en œuvre (l'accompagnement à la transition écologique et la croissance externe), l'appui des adhérents reste historiquement articulé autour :

- ▶ De la gestion du lien de chaque adhérent avec l'Union régionale, notamment dans le cadre d'une mission d'accompagnement continu et durable sur l'évolution du projet d'entreprise coopérative et de ses principales constituantes (mission assurée par les délégué·es référent·es) ;
- ▶ Des missions d'accompagnement en lien avec les 3 socles d'expertises historiques de l'Union régionale, mobilisables à tous les stades de la vie des coopératives (démarrage, stabilisation du modèle, développement, difficultés) :
 - l'appui aux problématiques économiques et financières ;
 - la structuration et le fonctionnement juridique coopératifs ;
 - le fonctionnement de la gouvernance et de la vie coopérative.

Le temps consacré aux missions de suivi « continu » sur les problématiques courantes des adhérents (missions « référent·e ») est stable en proportion (47% du temps suivi contre 45% en 2023) ; il représente structurellement une petite moitié du temps d'accompagnement suivi.

Sur les missions requérant la mobilisation des expertises spécifiques de l'Union régionale, on observe une relative stabilité des temps consacrés aux problématiques spécifiques dans les domaines « juridique coopératif » (un peu moins d'un quart du temps passé) et économique et financière (un peu moins de 15%). L'évolution principale concerne les missions d'accompagnement à la gouvernance/vie coopérative, « fer de lance » de la spécificité technique de l'Union Régionale et dont l'accroissement de la proportion du temps consacré (10% contre 15%) confirme toute la pertinence.

A noter que ces précisions analytiques concernent des missions d'accompagnement spécifiques et précisément identifiées comme exclusivement rattachées à l'une de ces trois thématiques ; les temps d'accompagnement « référents » intègrent quant à eux l'accompagnement courant propre à ces sujets thématiques.

2.7.1 Accompagnement transition écologique

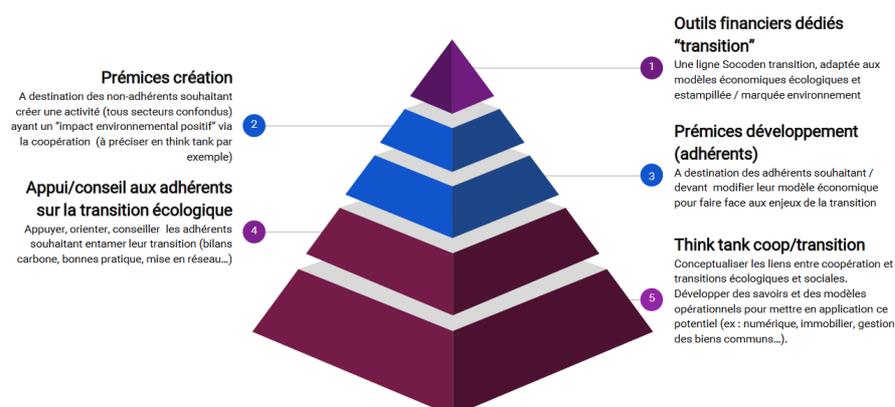
L'Union Régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes a intégré dans sa stratégie d'adresser une réponse aux enjeux de la transition écologique depuis janvier 2022. Cette stratégie vise à proposer aux adhérents un panel de services afin qu'ils disposent d'un accompagnement opérationnel.

La feuille de route de l'action couvre une période de trois exercices et intègre une approche par voie de filière tout en restant flexible pour intégrer de nouveaux besoins, tant territoriaux qu'environnementaux. L'accompagnement quant à lui comprend à la fois une démarche individuelle (approche sur-mesure par adhérent) mais également collective (animation de groupe, sensibilisation à grande échelle ...). Enfin, et pour parfaire notre connaissance, nous avons initié une démarche de recensement des pratiques déjà existantes au sein du réseau. Elle vise notamment à cartographier les initiatives des adhérents pour les valoriser et animer plus efficacement notre réseau. Après deux années de structuration de l'offre et d'accompagnement à la filière de la **construction**, du **numérique** et de l'**industrie**, l'année 2024 s'est orientée vers l'accompagnement aux coopératives de l'**alimentaire**.

En interne, tous les salariés d'AGF arrivés il y a plus d'un an, ont été sensibilisés aux enjeux du climat par l'atelier Fresque du Climat. L'objectif sur l'année 2025 sera d'aller vers une cartographie et une réduction des impacts.

Il est à noter que la commission transition écologique, ayant pris son essor au cours du second semestre 2022, assure le pilotage politique de cette démarche. La commission transition écologique s'est structurée et a installé une régularité dans les rencontres. Elle se réunit mensuellement dans l'objectif de traiter des sujets d'actualités afin de réajuster l'accompagnement possible auprès des coopératives adhérentes. La commission s'inscrit comme un lieu d'émergence d'idées et a structuré un plan d'action pour la période 2024-2026. Elle souhaite porter les valeurs de la transition écologique et diffuser de bonnes pratiques afin de construire collectivement un monde plus durable, tout en répondant aux besoins des coopératives du territoire. En 2024, un texte d'engagement à l'écologie a été rédigé pour souligner le lien entre les coopératives et la transition écologique. La commission a également lancé un annuaire recensant les acteurs et actrices qui contribuent à la transition écologique par leurs activités. Sur la base d'une proposition de la commission, le CA a validé la modification des statuts types, en intégrant des notions de transition écologique dans le préambule, dans l'objectif d'acculturer les nouvelles SCOP et SCIC.

Les périmètres d'action de la commission Transition Ecologique AURA :



2.8 Mandats et représentations

Pour rappel, vous trouverez en annexe au présent rapport la liste des mandats et représentations, ainsi que les noms et fonctions des personnes mandatées.

3 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Union régionale AURA a poursuivi en 2024 son implication au sein de la CRESS AURA (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Auvergne Rhône Alpes).

Nicolas PLANCHON (CAE Cap Services), mandaté par l'Union régionale AURA, en sa qualité d'administrateur, se mobilise afin de contribuer à la stratégie des actions de la CRESS, en tant que co-président depuis 2023.

L'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes soutient ainsi depuis sa création la CRESS et le déploiement de son action pour promouvoir et développer sur le territoire l'économie sociale et solidaire. Elle participe, soutient et/ou co-organise notamment des événements locaux et régionaux (les trophées de l'ESS, le mois de l'ESS...).

Par ailleurs, l'Union régionale poursuit son engagement dans les différents groupes et instances de travail sur l'Économie Sociale et Solidaire mis en place notamment par les principales collectivités territoriales de notre région. Bon nombre d'administrateur·rice·s portent également la voix de l'Union régionale AURA auprès d'instances, de plateformes d'initiatives locales et également dans de nombreux comités financiers.

4 VIE DU MOUVEMENT

Avec une progression de plus de 4 % des emplois par rapport à 2023, 4 558 Scop et Scic, un CA de 10,2 milliards d'euros, soit + 6 % de progression par rapport à 2023, la CG SCOP et SCIC dresse un bilan positif de l'année 2024 de l'évolution des coopératives et valorise leurs capacités d'adaptation et de résilience dans une conjoncture économique incertaine.

4.1 Les différentes actions menées

Nous vous rappelons ci-dessous les quelques faits marquants qui accèdent le bilan et potentiel de notre réseau :

- La transmission et reprise de deux entreprises emblématiques, véritables fleurons de l'économie française : Bergère de France et Duralex,
- Le développement de nos coopératives existantes, soutenu par les prêts au développement de Socoden, qui ont permis une augmentation significative du nombre d'emplois et du chiffre d'affaires,
- L'accélération décidée par la Direction nationale, avec une enveloppe financière de 1,2 million d'euros, pour relancer le développement de nos unions régionales,
- L'aide apportée à la transition écologique pour accompagner nos Scop et nos Scic sur les territoires.

4.2 Les chiffres de 2024

- 87 699 emplois en comptant les filiales en France et à l'étranger, soit + 4 % par rapport à 2023 ; 78 405 emplois coopératifs à fin 2024
- 4 558 sociétés, filiales comprises ; 4 140 coopératives
- Fin 2024, plus de 10,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires générés par les Scop et Scic, soit une croissance de 6 % par rapport à 2023
- Un taux de pérennité des coopératives à 5 ans : 79 % en 2024
- Le taux de sociétariat salarié s'élève à fin 2024 à 64,5%.

En AURA, nos élu·e·s régionaux demeurent toujours très mobilisé·e·s dans les instances (Direction Nationale, Conseil National, Présidence de Socoden ...), et l'équipe salariée d'AGF SCOP Entreprises s'est notamment investie dans l'ensemble des travaux initiés ou pilotés par la Confédération et bon nombre de représentant·e·s de coopératives ont aussi contribué à la vie de notre Mouvement.

Aussi, Laurence RUFFIN est membre bureau de la Direction Nationale et Vice-Présidente de la CG SCOP et SCIC.

Sandrine BARRIERE, Jérémie JACQUART et Cyril ZORMAN sont également membres de la Direction Nationale et participent à des commissions nationales, notamment sur la transition écologique et la communication interne et externe du Mouvement.

Georges MANDICA poursuit son engagement auprès d'un bon nombre d'outils financiers (Comité d'Engagement Financier National (CEFNI), Socoden, Scopinvest...).

Meryem YILMAZ, en sa qualité de Co-déléguée générale de l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes, participe également aux réunions de coordination de réseau à la CG Scop ainsi qu'au groupe de travail plaidoyer.

Bien sûr, nous avons poursuivi notre collaboration avec l'Union régionale Ile-de-France Centre-Val de Loire au travers de la mutualisation d'une fonction de chargée de relations presse et communication.

5 PLAN DE DEVELOPPEMENT « Ambition 2022 - 2026 »

Jacques LANDRIOT, Président de la Confédération Générale des Scop, réélu pour une nouvelle mandature lors du Congrès National de Rennes en mars 2022, a présenté son plan de développement « 2022-2026 » ayant pour objectif 5 000 coopératives rassemblant 100 000 emplois coopératifs d'ici 2026.

Les ambitions de ce nouveau plan de développement intègrent les thématiques suivantes :

- S'engager à être moteur et accompagner la transition écologique et sociale
- Au niveau social, s'adapter et contribuer à l'évolution du marché du travail. Renforcer la capacité des coopératives à être en résonance avec les attentes nouvelles des salarié·e·s
- Engagement dans la formation
- Amplifier notre communication à l'externe :
 - Amplifier les actions de plaidoyer et de notoriété de notre Mouvement
 - Amplifier les actions de communication autour des valeurs coopératives

- Amplifier notre présence sur les réseaux sociaux
- Promouvoir le modèle coopératif dans l'enseignement et la recherche en sensibilisant, professeur·e·s, étudiant·e·s, élèves
- Amplifier notre communication interne :
 - Digitalisation du Mouvement : créer des espaces d'échanges, de pratiques avec la création d'une plateforme de mise en relation
 - Rencontrer nos coopératives en fonction de leur métier
- Engagement pour la vie coopérative : identifier et diffuser les bonnes pratiques d'animation de la vie coopérative
 - Promouvoir le sociétariat
 - Audit de la vie coopérative
 - Développer l'inter-coopération, la mutualisation et l'animation réseau
- Engagement dans le financement de nos coopératives :
 - Rôle pivot de Socoden : lui donner les moyens pour répondre aux besoins de nos adhérents suite à la pandémie
 - Créer une foncière nationale pour développer les foncières régionales
 - Développer CoopVenture au niveau national
- Poursuivre notre engagement dans le développement du Mouvement, tant quantitatif que qualitatif.

6 LES COMMISSIONS THEMATIQUES,

6.1 Des espaces d'engagement et de réflexion collective

Au cours de l'année, les commissions thématiques ont poursuivi leurs travaux sur des sujets stratégiques pour le développement et la transformation des coopératives.

Le groupe de travail « Solidarité » a exploré une grande diversité de sujets, avec une ouverture croissante à l'international. Une étape importante a été amorcée avec l'établissement de relations en Tunisie, à travers la participation de l'Union régionale à une session internationale sur l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire (ESS), dans le cadre du programme *Soyons actifs et actives*.

En parallèle, le groupe de travail « Prendre Soins », consacré à la prévention des risques psychosociaux, composé d'une douzaine d'experts issus de six coopératives, a mené des échanges approfondis sur les enjeux de bien-être au travail. Ces travaux ont abouti à des propositions concrètes visant à renforcer l'accompagnement des coopératives dans la prévention de ces risques.

Enfin, la Commission Transition Ecologique a poursuivi ses travaux d'actualisation des statuts types des SCOP et des SCIC. Un accent particulier a été mis sur la rédaction du préambule, dans le prolongement des réflexions menées au sein de la CGSCOP. À noter, l'intégration de la notion de « responsabilité environnementale » dans les documents statutaires, fruit d'un dialogue étroit avec la Commission nationale de la Transition Écologique. Cette évolution marque une avancée significative vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans la gouvernance coopérative.

ANNEXES

1. Les coopératives adhérentes en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2024
2. La composition du Conseil d'Administration UR Auvergne-Rhône-Alpes
3. Les membres des commissions
4. Les membres des structures associées
5. Les représentations diverses
6. Les membres des instances de la Confédération

Annexe 1 - LES COOPERATIVES ADHERENTES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AU 31/12/2024

(Hors filiales de droit commun)

Evolution	2022	2023	2024
Adhérentes	586	591	599
Salarié·e·s	9 296	9 208	9 694
Sociétaires salarié·e·s	5 119	4 912	5 060
Taux de sociétariat	55,1 %	53,3%	52,2%

Liquidations/radiations	2022	2023	2024
Scop/Scic	35	36	39
Salarié·e·s	360	587	186

Par secteur d'activité	Scop/Scic	
	Nombre	%
Agriculture,	12	2%
Commerce	65	11%
Construction	48	8%
Culture, spectacle, activités sportives	45	7%
Education, santé et action sociale	46	8%
Energie, environnement	9	1%
Hébergement, restauration, tourisme	45	8%
Industrie	58	10%
Services	262	44%
Transports	9	1%
Total	599	100%

Par département	Scop/Scic		Salarié·e·s	
	Nombre	%	Nombre	%
01-Ain	26	4%	331	3%
03-Allier	15	3%	654	7%
07-Ardèche	39	7%	503	5%
15-Cantal	8	1%	93	1%
26-Drôme	63	11%	1 096	11%
38-Isère	121	20%	1 750	18%
42-Loire	28	5%	577	6%
43-Haute-Loire	20	3%	240	3%
63-Puy-de-Dôme	49	8%	666	7%
69-Rhône	182	30%	2 662	27%
73-Savoie	25	4%	759	8%
74-Haute-Savoie	23	4%	362	4%
Total	599	100 %	9 694	100%

Annexe 2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Bureau

BABOLAT Guy	Secrétaire adjoint	26 – VTD
BARRIÈRE Sandrine	Secrétaire adjointe	63 – APPUY CRÉATEURS
JACQUART Jérémie	Vice-Président	63 – EUCLID INGÉNIERIE
MOYROUD Anne	Vice-Présidente	69 – ELITS PROPLETE
THOMAS François	Secrétaire	42 – KALEIDO Scop
TRONCHON Stéphane	Trésorier	69 – COGECI
ZORMAN Cyril	Président	38 – PROBESYS
ENAULT Sébastien	Trésorier adjoint	38 – CABESTAN

Administrateurs et administratrices régionaux

ASBOTH-MARTIRE Nicolas	69 – LES CURIEUX (SCIC ALORS)
BABOLAT Guy	26 – VTD
BARRIÈRE Sandrine	63 – APPUY CRÉATEURS
BERTHET Vincent	42 – DÉVELOPPEMENTS ET HUMANISME
ENAULT Sébastien	38 – CABESTAN
JACQUART Jérémie	63 – EUCLID INGÉNIERIE
MOYROUD Anne	69 – ELITS PROPRETÉ
PERRAT Johann	69 – GRAP
PLANCHON Nicolas	69 – CAP SERVICES
RUFFIN Laurence	38 – ALMA
THOMAS François	42 – KALEIDO SCOP
TRONCHON Stéphane	69 – COGECI
VANDEPUTTE Valérie	26 – SOLSTICE
ZORMAN Cyril	38 – PROBESYS

Administrateurs et administratrices Délégué·e·s territoriaux

CHIRTU Stefan	38 – WEB ALTERNATIF	ISÈRE
Vacant	15 –	CANTAL
LEFEBVRE Jean	26 – POLLEN	DRÔME-ARDÈCHE
Vacant	03 –	ALLIER
JULIENNE Audrey	69 – BOOTS AND CATS	RHÔNE
JULIET Alice	63 – MAJ	PUY-DE-DÔME
RODARY Patrick	01 – BOIS LOGIC	AIN
VODINH Juliette	74 – CHAMP DES CIMES	2 SAVOIE

Administrateurs et administratrices salarié·e·s

CHAUSSE Guillaume (Consultant équipe Suivi)
 MOUHOU B Dalila (Comptable)

Annexe 3 - LES MEMBRES DES COMMISSIONS

Commission ANIMACOM (Communication & Animation Réseau)

CAGNI Stéphanie	69 - ATELIER POP CORN
CATHEBRAS Sylvain	38 – ALMA
JULLIEN Ève	01 – LUKEA – Présidente
MELOUX Julien	69 – COGECI
RICCI Laura	75 - DALIBO SCOP
VANDEPUTTE Valérie	26 – 8'FABLAB DRÔME

BRUNET Elisa	69 – AGF SCOP
DAMBRAS Lisa	69 – AGF SCOP
FÉRON Nicolas	69 – AGF SCOP
JACQUET Isabelle	69 – AGF SCOP
YATIM Siloé	69 – AGF SCOP

Le Comité d'Engagement Financier Auvergne-Rhône-Alpes

	Nom	Prénom	Date nomination	Date renouvellement	Coopératives	Dép
M.	CHAUVIN	Mickaël	oct-10	oct-26	ESCALE CREATION	69
M.	FORESTIER	Alexandre	déc-23	déc-27	TRAN Scop CANTAL	15
Mme	KERRACHI	Isabelle	mai-22	mai-26	SYNDEX	63
M.	LECULIER	Jean-Marc	mars-12	mars-28	LES AIN TREPIDES	01
M.	NOHARET	Nicolas	janv-24	janv-28	SCOPEN	26
Mme	PARRAIN	Zoé	oct-22	mars-26	WIDIP	69
M.	PEREIRA	Philippe	janv-17	janv-25	TSARAP EXPERTISE	69
M.	PEROTTO	Jacques	juin-04	juin-28	KATENE	69
M.	TRONCHON	Stéphane	avr-12	avr-28	COGECI	69
Mme	WEILER	Laurence	mars-24	mars-28	ETAMINE	69

Président

Nombre de participants :	10
Membres masculins :	70%
Membres féminins :	30%

Autres commissions et groupes de travail

Le pilotage des groupes de travail et commissions thématiques est assuré par :

Commission Transition écologique

ENAULT Sébastien 38 – CABESTAN

Groupe de travail Bien-être :

PERRAT Johann 69 – GRAP

Groupe de travail Solidarités :

BERTHET Vincent 42 – DÉVELOPPEMENTS ET HUMANISME

Annexe 4 - LES MEMBRES DES STRUCTURES ASSOCIÉES

→ **AGF Scop**

Le Conseil d'Administration

BABOLAT Guy	Secrétaire adjoint	26 – VTD
BARRIÈRE Sandrine	Secrétaire adjointe	63 – APPUY CRÉATEURS
ENAULT Sébastien	Trésorier adjoint	38 – CABESTAN
JACQUART Jérémie	Vice-Président	63 – EUCLID INGÉNIERIE
MOYROUD Anne	Vice-Présidente	69 – ELITS PROPLETE
THOMAS François	Secrétaire	42 – KALEIDO Scop
TRONCHON Stéphane	Trésorier	69 – COGECI
ZORMAN Cyril	Président	38 – PROBESYS

→ **SOFISCOPE**

Le Directoire

TRONCHON Stéphane	69 - UR Scop AURA
-------------------	-------------------

Le Conseil de Surveillance

BABOLAT Guy	Président	69 - UR Scop AURA
LECULIER Jean-Marc		01 – LES AINS TREPIDES

→ **S E P (Scop Entreprises Participation)**

TRONCHON Stéphane	Gérant
-------------------	---------------

→ **IMMOCOOP Auvergne-Rhône-Alpes**

JACQUART Jérémie	Gérant
------------------	---------------

→ **Transméa**

Comité de Pilotage Stratégique

UR Scop AURA	représentée par Patrick CHARRONDIÈRE
SEP	représentée par Stéphane TRONCHON

Comité d'engagement

TRONCHON Stéphane	représentant UR Scop AURA
-------------------	---------------------------

→ **ACCELERATEUR COOPVENTURE**

YILMAZ Meryem	Gérante
---------------	----------------

Annexe 5 - LES REPRÉSENTATIONS DIVERSES

→ **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire**

PLANCHON Nicolas Administrateur – UR Scop AURA

→ **Plateformes d'Initiatives Locales**

BABOLAT Guy	RDI	Lyon
DALANT-WELCOMME Rémi	Initiative 26-07	Romans
IRAGUHA Liévin	Loire Active	St-Étienne
PRESIDY Juliette	GAIA	Grenoble
GUINGAND Nicolas	France ACTIVE Savoie Mont-Blanc	Savoie et Hte-Savoie
CHARREAU Clémence	Centre Ain Initiative	Ain
IRAGUHA Liévin	Auvergne Active	Clermont-Ferrand

→ **Divers**

SELMI Malik	Comité technique Contre-Garantie « Région » Sofiscop AURA
BABOLAT Guy	Représentant CG SCOP et SCIC à l'UDES AURA Représentant UR SCOP AURA au CESER 3 ^{ème} Collège Représentant UR SCOP AURA à la Fondation Université Lyon 2
JACQUART Jérémie	Représentant UR SCOP AURA au CISCA Représentant CG SCOP et SCIC au comité MASSIF CENTRAL
DALANT-WELCOMME Rémi	Représentant UR SCOP AURA au CS du GROUPE ARCHER
MOUHOUB Dalila	Représentante UR SCOP AURA à l'ESPER

Annexe 6 - CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SCOP

→ **Direction Nationale**

BARRIÈRE Sandrine	Membre du bureau UR Scop AURA
RUFFIN Laurence	Administratrice UR Scop AURA
JACQUART Jérémie	Vice-Président UR Scop AURA
ZORMAN Cyril	Président UR Scop AURA

→ **Bureau de la Direction nationale**

RUFFIN Laurence	38 – ALMA	Vice-Présidente
-----------------	-----------	-----------------

→ **SOCODEN**

MANDICA Georges	69 – COGECI	Président du Directoire
-----------------	-------------	-------------------------

→ **CEFN**

MANDICA Georges 69 – COGECI

→ **IDES / ESFIN / ESFIN GESTION**

MANDICA Georges 69 – COGECI

SCOP INVEST : MANDICA Georges en qualité d'administrateur de Socoden

→ **Commission de contrôle nationale**

STELLATI Maurice 69 – CNE

→ **Commission d'arbitrage**

UHL Jean-François 69 – PROCOBAT

→ **ARA Commission de Contrôle**

Poste vacant 69 – UR Scop AURA

→ **Union Sociale**

BECK Christophe 69 – CNE
GILLIOZ Catherine 69 – AURA REVISION
LOMBARD Jean-Michel 69 – PROCOBAT